

Maître d'Ouvrage
SAFIM

Pour la réhabilitation :
Marie-France CHATENET
Architecte
SARI Ingénierie
B.E.T. Fluides
MARCIANO
B.E.T. Béton
VERITAS
Bureau de contrôle
SOGEA
Entreprise générale

Pour l'extension :
Jean-Paul VIGUIER
Marie-France CHATENET
Architectes
Didier ONDE Scénographe
AQUARECREA Acousticien
SARI Ingénierie
B.E.T. Fluides
STRUCTURES Ingénierie
B.E.T. Structures
VERITAS Bureau de contrôle

Maître d'Ouvrage
Ville de Marseille
Direction des Grands Projets



La Ville de Marseille souhaite affirmer sa place sur le Marché des Congrès français et internationaux. Pour cela, elle a lancé en 1994 un concours Concepteur-Constructeur portant sur l'extension de l'actuel Palais des Congrès du Parc Chanot à Marseille par l'adjonction d'une salle de 1.200 places.

A l'issue du concours, l'équipe formée par les Architectes Jean-Paul VIGUIER et Marie-France CHATENET est déclarée lauréate en juin 1994. Pour accompagner l'opération d'extension, la SAFIM gestionnaire du Centre de Congrès, a souhaité réintervenir sur le bâtiment existant pour le réadapter et le remettre à niveau et, grâce à sa nouvelle salle, pouvoir fonctionner

avec 2 congrès simultanés. Le projet a été confié à Marie-France CHATENET. Les deux chantiers sont aujourd'hui achevés.

L'EXTENSION :

Projet Ville de Marseille

Plutôt qu'une forme ou un objet supplémentaire, le bâtiment se lit comme une ouverture large et généreuse sur l'entrée du Parc. Ce mouvement permet de faire de la nouvelle salle un événement spectaculaire à l'échelle du site marquant l'accès des visiteurs. Ainsi, le bâtiment vient épauler le Centre de Congrès existant tout en le reliant au système orthogonal du parc et redonne ainsi au site une nouvelle cohérence. La nouvelle salle est reliée au bâtiment par une passerelle transparente

couverte et conçue de telle manière que les deux bâtiments constituent deux entités du point de vue des règlements de sécurité. Enchâssée entre deux voiles pleins, la façade s'étire pour éclairer au Nord le vaste Hall-Foyer sur sa triple hauteur. La couverture du bâtiment est conçue comme sa quatrième façade. Elle prolonge et réunit les deux voiles latéraux dans une parfaite continuité de ligne et de matériau tel un coffret précieux. Les matériaux qui extérieurement composent le bâtiment l'habillent d'une « tenue de soirée » élégante et sobre.

- Béton clair à base de ciment blanc,
- Façade légère en « éventail » verre et inox.

A l'intérieur, le choix des maté-

riaux et leur mise en scène relève de la même attitude minimaliste.

- Le volume de la salle sur le foyer est habillé de bois « médium »,
- L'intérieur de la salle : plaquages en bois « médium » perforé pour les parois et le plafond de la partie arrière de la salle : lisses et inclinées pour la partie avant,
- Au sol, la résine coulée en place sur chape béton donne une finition parfaitement unie, lisse et résistante pour les espaces de circulation. A l'intérieur de la salle, une moquette répond aux caractéristiques acoustiques demandées.

Inscrit dans une « évidence », la forme du Parti Urbanistique et Architectural émane de sa simplicité.

LA REHABILITATION : Projet SAFIM

La réorganisation est conçue dans l'esprit d'une réhabilitation, utilisant au mieux les espaces existants et intégrant la mise en sécurité du bâtiment ; ainsi que l'accessibilité du bâtiment aux personnes à mobilité réduite.

En matière de services annexes aux grandes fonctions de Congrès/Expositions/Galas, le programme correspond à ce qu'il est possible de réaliser dans l'espace disponible.

Le bâtiment tel qu'il se présente aujourd'hui est assez représentatif de l'architecture des années

60/70. Simple et élégant dans les lignes, il a cependant mal vieilli et présente un caractère vétuste dû à un défaut d'entretien évident et à l'emploi de matériaux obsolètes. L'intervention se situe donc à plusieurs niveaux :

1 - Mise en sécurité du bâtiment qui génère la création en façade d'ouvrants de désenfumage, de sorties supplémentaires et la création d'une terrasse de sortie en façade Sud-Ouest, d'encloisonnements d'escaliers.

2 - Remise à niveau fonctionnelle par une restructuration légère de certains espaces (fonctionnement général inchangé) avec notamment la dépose d'un ascenseur

extérieur existant désaffecté et la mise en place au même endroit d'un monte-charge habillé d'un capotage métal desservant les niveaux 2 et 3.

3 - Remodelage intérieur par l'apport de nouveaux matériaux et de nouvelles teintes : intervention généralisée en sols - murs et plafonds à tous les niveaux ainsi que pour les menuiseries intérieures et pour la serrurerie.

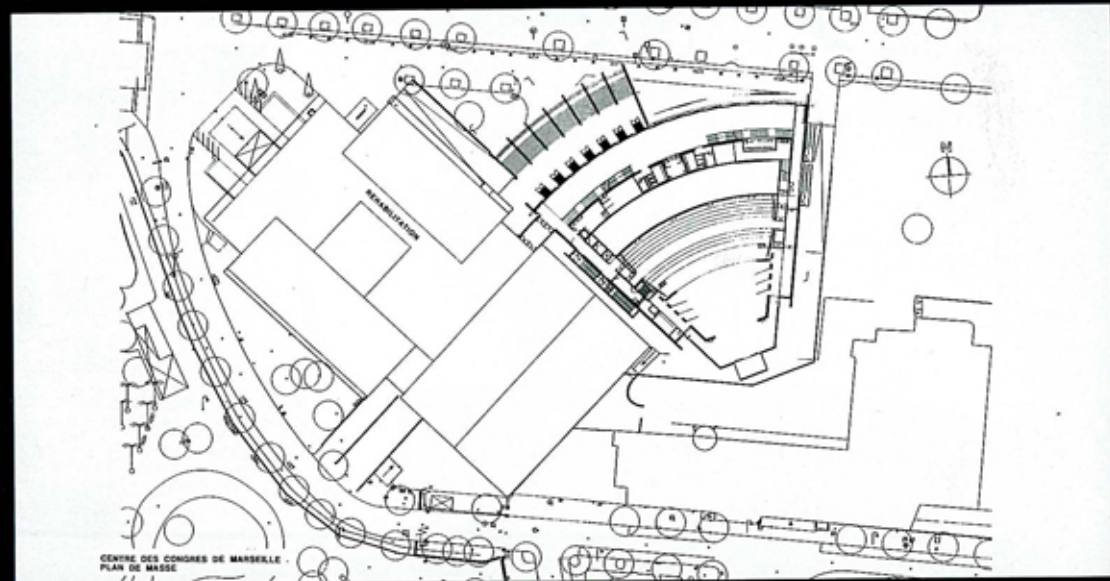
4 - Intervention en façade :

• Réfection des murs en Pierre de Rogne,

• Reprise des peintures sur toutes les parties maçonnées (teinte claire en harmonie avec la couleur des voiles béton de l'extension en

cours de réalisation),
• Reprise des éléments métalliques avec notamment :
- réfection totale de l'auvent métallique de l'entrée principale (capotage métal d'aluminium laqué)
- réfection de l'ensemble des garde-corps et mains courantes (en câble inox, identique aux garde-corps et mains courantes du bâtiment Extension en cours de réalisation).

L'objectif principal est de créer autant que possible une unité de traitement (couleur et matériaux) avec le nouveau bâtiment afin de donner une image cohérente et lisible de l'ensemble CENTRE DES CONGRES.



CAHILL / TRAVAUX DU MIDI / CHIRI /
PERASSO DAC / MARNAIS / SMIP /
ISOTEC / ECI / SIM / ALQUIER /
MERCURIO Frères / AUBIER DU BOIS /
MENUISERIE LAZER / SCENETEC /
SCANISOL / DELTA MOQUETTE /
SEQUENCE 3 / SERIES / IDEX /
RESERVE / CIREM / ALCATEL /
SPMI / SOPRA / QUINETTE GALLAY /
GERLAND PROVENCE / CARDELLA /
CORNET MIROITERIE / PARAFE /

The City of Marseilles hopes to
establish itself in the Market of
international and French Conferences.
For that purpose, it launched a
Designer-Builder competition that
was about the extension of the
present Palais des Congrès of Parc
Chanat in Marseilles with the addition
of a hall with 1,200 seats in 1994.
At the end of the competition, the
team that consisted of the Architectes

Chatenet was awarded as the
Prizewinner in June 1994.
To go with the extension programme,
S.A.F.I.M., the administrator of the
Conference Centre, has hoped to
redevelop the existing building so as
to update it and to refurbish it and,
thanks to its new hall, to be fit for
being run with 2 conferences at the
same time. Marie-France Chatenet
has been entrusted with the project.
Both sites are now through.

